

Le p'tit Fleurion

N° 53
DÉCEMBRE
2023



Edito du Maire

Chères Fleurionnes, chers Fleurions,

La fin d'année et son cortège de festivités approchent. Dans quelques jours, grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes que je salue, notre commune se parera de belles lumières et les enfants se prépareront à profiter des joies de Noël.

Lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, l'heure sera au bilan des actions menées en 2023 et des projets pour 2024, parfois déjà démarrés comme le PLUI, le lotissement du bourg, la problématique des logements communaux...

Je ne manquerai pas de vous les présenter lors de la cérémonie des vœux à laquelle j'espère que vous viendrez nombreux.

Vous trouverez, en parcourant ce bulletin, des informations ou des événements qui ont marqué notre commune ces derniers mois. Et vous pourrez constater que nos associations sont très actives !

Restant à votre disposition, mon équipe et moi vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Bien cordialement



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- Actualités p. 2-3
- Associations p. 4-7
- Rubrique enfant p. 8
- Maltraitance animale p. 9
- Environnement p. 10
- France Services p. 11
- Etat-civil / Agenda p. 12

Contacter la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise - 50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr

★ INVITATION

Vendredi 5 janvier 2024 à 18h30
Salle des fêtes

Daniel VESVAL, Maire,
et les membres de l'équipe municipale
seront heureux de vous accueillir
à l'occasion de la cérémonie des vœux,
suivie du verre de l'amitié, pour un
moment de partage et de convivialité.

★ 2024
★ Bonne Année



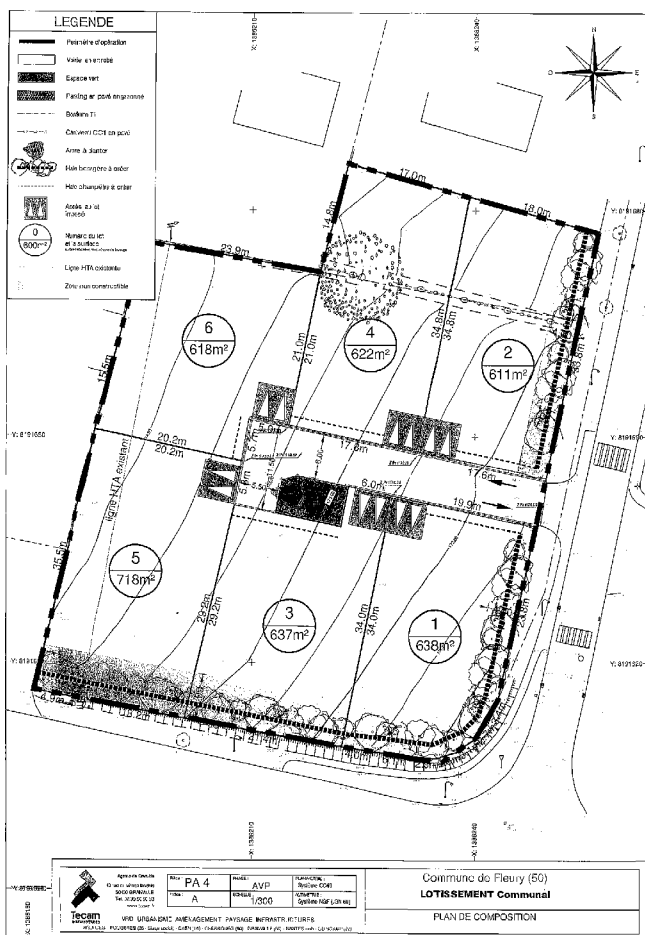
Le lotissement du bourg



La mairie a reçu le 10 octobre dernier, le **permis d'aménager validé pour les 6 parcelles du lotissement** **situé à l'entrée du bourg**, à l'angle

de la Route de Granville et de la Rue de l'Eglise. Déjà 2 réservations !

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.



SALLE DU DOMAINE : Les travaux avancent



Après avoir posé les menuiseries début septembre, l'entreprise Thierry LEFORESTIER a isolé et posé le placo. La rampe d'accès exigée par la Commission accessibilité sera réalisée par l'entreprise de maçonnerie Mickaël

MARIE dans le courant du mois de décembre. Puis, le carrelage sera posé par l'entreprise Nicolas MARIE.

GARDERIE : un bardage et une isolation nécessaires

C'est un véritable "coup de jeune" qui a été donné à la garderie grâce à ce bardage noir très actuel qui s'harmonise avec l'extension de l'école.

Un grand MERCI à Daniel VESVAL, Bruno HESLOUIN et Freddy LAUBEL pour avoir réalisé ces travaux pendant la période des vacances d'été.



VOIRIE : quelques infos sur les chantiers

► Le programme de **DÉBERNAGE D'ACCOMMODÉMENT/CURAGE DE FOSSÉ** actuellement en cours, a été confié à l'entreprise GAUTIER de Beauchamps pour un montant de 6976.00 € H.T., et concerne : la rue Poulain, la rue Basse, l'Hôtel Lavolley, La Morinière, l'hôtel Godefroy, la route du Tanu et le chemin des Vaux.

► Le programme d'**ENROBÉ** à venir, a été confié à l'entreprise GATP de Villedieu-les-Poêles pour un montant de 15709.00 € HT, et concerne le parking de la Rue poulain et le trottoir de l'Hôtel Lilès (avec pose de bordures), la rue du stade et la rue Poulain (reprise des nids de poule).

► **LOTISSEMENT DE L'ÉTANG** : début de l'aménagement de la voirie : les candélabres ont été posés.





2024 oblige, les enfants travailleront cette année sur le thème des Jeux Olympiques.



L'équipe enseignante du RPI Fleury La Bloutière avec de gauche à droite sur la photo : Florence Gosselin, Marion Bouteiller, Vanina Joret, Peggy Morice, Mathilde Bernier (Directrice du RPI), Lucie Rey, Virginie Rougé et Anne-Charlotte Fouilleul. Déborah Cozoguier absente sur la photo



L'équipe des ATSEM qui accompagne nos enfants au quotidien avec de droite à gauche : Isabelle Voisin, Françoise Tavella et Mathilde Jousse (qui remplace Caroline Sayanouanchan).

ÉCOLE DE FLEURY

- Classe TPS/PS >> Florence Gosselin
- Classe PS/MS >> Peggy Morice
- Classe GS >> Marion Bouteiller
- Classe CP >> Vanina Joret

ÉCOLE DE LA BLOUTIÈRE

- Classe CP/CE1 >> Virginie Rougé
- Classe CE1/CE2 >> Lucie Rey
- Classe CE2 >> Mathilde Bernier / Déborah Cozoguier
- Classe CM1/CM2 >> Anne-Charlotte Fouilleul

Projet vélo à Fleury



En cette année scolaire placée sous le thème « **Vive le sport** », les élèves de GS et de CP de l'école des pensées vivent un **projet d'apprentissage vélo**. Ils pratiquent sur le parking G. Vimond et sur le City stade. Ils apprennent les **règles de sécurité** et à **être à l'aise sur des parcours** : s'arrêter sur une ligne, slalomer, se croiser en toute sécurité... Ce projet contient également une partie classe où les élèves **mémorisent les différentes parties du vélo** et **s'initient à la sécurité routière** en découvrant quelques panneaux.



Fête des voisins

Le **samedi 17 septembre**, a eu lieu la **fête des voisins des lotissements Le Grand Chemin et les Jardins Fleuris**. Au programme : pétanque l'après-midi et repas le soir sous le chapiteau.



Samedi 28 octobre 2023

Matinée citoyenne



C'est sous un ciel très menaçant qu'une équipe d'une quinzaine de personnes s'est activée pour nettoyer le cimetière. **Quelle satisfaction pour tous de présenter aux visiteurs nombreux en cette période de Toussaint un cimetière si bien entretenu !**

Un grand MERCI à tous et "aux travailleurs de l'ombre" qui viennent spontanément offrir quelques heures de leur temps pour l'entretenir.

Naturalisation

Une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française a été organisée le jeudi 28 septembre dernier à 17h30 à la Préfecture de la Manche.

A cette occasion, **3 fleurionnes ayant récemment acquis la nationalité française ont reçu leur livret de Citoyen Français :**

- **Madame Lisa DELNEVO** épouse HOLMAN (ancienne nationalité : britannique)
- **Madame Amanda STEVENS** (ancienne nationalité : britannique)
- **Madame Thi Hong Hue NGUYEN** épouse RENAULT (ancienne nationalité : vietnamienne)



Cérémonie du 11 novembre 2023

Cérémonie pleine de recueillement pour ce **105^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918** consacrée à la mémoire des soldats tombés pour la France.

Après le dépôt des gerbes, la lecture par M. Le Maire de la lettre du Ministre des Armées, M. Sébastien LECORNU, et de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, une minute de silence a été observée et La Marseillaise entonnée suivie du salut aux porte-drapeaux. Tout le monde s'est ensuite réuni pour partager le vin d'honneur offert par la municipalité.



Association des parents d'élèves

Les mini olympiades

Les mini olympiades ont réuni enfants et parents sur le terrain de foot le **dimanche 18 Juin**. Une belle journée organisée par l'Association des Parents d'élèves.



Pot de fin d'année

Un pot de remerciement a été organisé par le bureau de l'A.P.E. afin de **remercier tous les bénévoles** qui ont œuvré durant l'année. Ce pot fut aussi l'occasion pour le bureau de l'association d'annoncer son départ : Laure Heslouin (présidente), Muriel Marie (trésorière), Dorothee Fréville (secrétaire), et certains membres actifs vont passer la main. C'est avec une pointe d'émotion que Laure Heslouin a pris la parole pour retracer cette aventure qui a duré 8 années, remercier son équipe et les parents bénévoles. A son tour, la municipalité a remercié chaleureusement les membres de l'équipe.



Une équipe renouvelée



L'A.P.E. s'est réunie le jeudi 5 octobre 2023 et de nombreux parents ont répondu présents pour ce premier rendez-vous de l'année !

Les membres du bureau ont présenté le bilan de l'année écoulée : **les nombreuses actions ont permis de récolter plus de 10 000 € !**

Une très belle somme, qui a permis de financer une partie des projets de l'équipe enseignante, notamment les cycles piscine, le séjour à Nantes, des sorties spectacles ...

Puis, Madame Bernier, Directrice du RPI, a présenté les projets à venir pour l'année 2023 /2024, afin de solliciter

une aide financière. Enfin, **un vote a permis d'élire un nouveau bureau, composé de 7 mamans d'élèves, et désormais présidé par Charline Lebehot : une nouvelle équipe pleine d'énergie et de belles idées !**

La municipalité adresse aux membres du nouveau bureau ses sincères félicitations et ses encouragements.



De gauche à droite sur la photo : Emilie DENIS (trésorière), Jennifer ROUSSIN (2^{ème} vice-présidente), Lucie PELLERIN (vice-secrétaire), Caroline LEBACHELIER (secrétaire), Charline LEBEHOT (présidente), Aurélie Trublet (vice-trésorière), Julie Lys (vice-présidente)

Association : Comité des Fêtes

15 août Fête communale de la mi-aût



Malgré une heure matinale, les fleurions sont venus nombreux assister à la traditionnelle **messe de l'Assomption**, au cours de laquelle, comme chaque année, les enfants ont distribué le pain bénit aux fidèles.

Le **repas** sous le chapiteau a réuni **plus de 300 personnes**. **Grande nouveauté cette année** : il était animé par **MAGIE CLOSE UP ET GRANDE ILLUSION**, spectacle de magie entrecoupé de danses pour un public conquis ! Puis, le **bal** a clos cette journée de fête !



7 octobre Soirée moules-frites

La traditionnelle soirée moules-frites organisée par le Comité des Fêtes est une manifestation très prisée ! Cette année le confirme avec 295 repas servis sur place et 55 repas emportés.

MERCI à tous les bénévoles.



27 octobre

Repas des bénévoles

Moment de convivialité **pour remercier tous les bénévoles et souligner leur importance** pour le Comité des Fêtes et la vie de notre commune !

Une exposition de photos mettait à l'honneur des bénévoles au fil des années. Une belle idée ! Le repas a réuni une centaine d'adultes et une vingtaine d'enfants. Et la soirée s'est terminée en musique !



Association : Club du 3^{ème} âge

Mercredi 13 septembre Rassemblement des Clubs de Fleury et de la Bloutière.

Au programme : marche, jeux, goûter...
Une bonne ambiance sous un beau soleil.



4 octobre Sortie à Saint Caradec Journée spectacles chez Marie Guerzaille

Après 2 bonnes heures de route, les participants sont arrivés dans une ferme dont les bâtiments ont été réaménagés pour offrir aux visiteurs différentes scènes. A l'arrivée, ces derniers se sont vus offrir un café d'accueil, puis tous se sont dirigés vers une 1^{ère} salle pour les premiers spectacles donnés par le père et le fils.

Après le repas à base de bons produits locaux, c'est à bord d'un des 5 petits trains touristiques que démarre « la balade à voyager dans le temps ».

Puis, un second spectacle a ravi l'assistance qui

s'est ensuite extasiée devant l'exposition des tracteurs. Pour clôturer

la journée, les hôtes ont proposé un dernier moment convivial autour d'un café. Il faut dire que CHEZ MARIE GUERZAILLE, c'est toute une famille qui œuvre main dans la main pour vous divertir et vous faire passer une journée inoubliable. Il y a le père, la mère, le fils, la belle-fille, la fille, le gendre et les petits-enfants ! Fermeture fin octobre et réouverture en avril. **Une de leurs phrases favorites : « on a arrêté l'élevage d'animaux pour faire de l'élevage de touristes ! »**



23 octobre Sortie à Condé sur Vire

29 personnes ont participé à la sortie proposée par le Club du 3^{ème} âge. Au programme : un déjeuner suivi par un spectacle sur le thème du Mexique. Dépaysement garanti !

Soulignons que ces sorties étaient ouvertes à toutes et tous avec participation.



Rubrique enfants

Le nouveau Ministre des Affaires scolaires, M. Gabriel ATAL, a fait du harcèlement sa priorité pour cette année scolaire 2023-2024.

TU NE DOIS PAS FAIRE DE MAL AUX AUTRES ET PERSONNE NE DOIT T'EN FAIRE

Pas de moquerie

La vie doit être gaie et sympathique pour tout le monde. Il est agréable de dire des blagues et de faire des farces **mais tout a une limite** : il faut savoir s'arrêter avant de vexer quelqu'un. Et surtout, il ne faut pas se moquer d'un camarade en difficulté ou qui a un problème physique.

PAS DE VIOLENCE :

« la violence engendre la violence »

Quand tu es en colère contre un copain ou une copine, tu ne dois pas l'insulter. En effet, **l'insulte est le début de la violence**. Nous devons tous nous respecter sans avoir recours à la violence qui peut vite devenir dangereuse : blessures, peurs, etc.

Ne confonds pas fiction et réalité

La violence existe dans certains dessins animés, dans des films, dans des jeux vidéo comme des jeux de combat...

Ne confonds pas ces images avec la vraie vie. Ne reproduis pas ce que tu vois à l'écran dans la cour de récréation !

Plusieurs contre un, c'est être lâche

Tu ne dois jamais te mettre à plusieurs contre un. C'est ce qu'on appelle de la lâcheté. Celui qui subit n'a aucune chance de s'en sortir.

Il est aussi très lâche de s'attaquer aux plus fragiles, aux timides et aux plus petits que soi.

NON au HARCÈLEMENT !

Isolement, moqueries, insultes, humiliations, menaces, coups... le harcèlement prend diverses formes.

Exercé de manière répétée par une personne ou plusieurs, **il fait souffrir la victime et peut entraîner beaucoup de problèmes** : anxiété, dépression, échec scolaire voire suicide...

Si tu es victime de harcèlement, demande de l'aide autour de toi ou téléphone au **3018**, un numéro spécial.

Le harcèlement à l'école, comme le cyber-harcèlement sur internet, sont **punis par la loi**. La victime ou ses parents peuvent porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie.



AU SECOURS !

Tu dois prévenir les adultes autour de toi si tu vois qu'un de tes copains est en danger, s'il est agressé, s'il est racketté, s'il joue à des jeux dangereux ou défendus. **Ne reste pas là sans rien faire. Ton geste peut le sauver.**

NE FAIS PAS AUX AUTRES ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse !

Si chacun réfléchissait à ce proverbe avant d'agir, la vie serait plus belle. Combien d'humiliations, de disputes, de bagarres, d'exclusions pourraient être évitées !

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel
disponible 7J/7,
de 9H00 à 23H00.

3018



Scandaleux : maltraitance animale

Un second cas de maltraitance à Fleury

Un nouveau cas a été signalé en mairie le 5 septembre dernier, qui s'est traduit par la mort d'une petite chienne dans les pires conditions. M. le maire a constaté les faits et la gendarmerie de Brécey a été alertée et s'est déplacée sur les lieux. Un rapport a été envoyé au Préfet.

Quelques jours plus tard, c'est un chien qui a été retrouvé attaché à un arbre situé sur le rond-point au niveau de l'autoroute. Dans quel monde vit-on ?



**Si vous êtes témoin
d'une maltraitance animale,
SIGNALEZ-LE !**

LA MALTRAITANCE, C'EST QUOI ?

- priver un animal de nourriture et d'eau
- laisser un animal sans soins en cas de maladie ou de blessure
- placer et maintenir un animal dans un habitat ou un environnement pouvant être une cause de souffrances, de blessures ou d'accidents
- utiliser des dispositifs d'attache, de contention, de clôture, des cages ou tout mode de détention inadapté à l'animal ou de nature à provoquer des blessures ou des souffrances
- mettre en œuvre des techniques d'élevage pouvant occasionner des souffrances inutiles aux animaux.

COMMENT SIGNALER UN MAUVAIS TRAITEMENT ?

- ▶ Alerter la police ou la gendarmerie (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33953>)
- ▶ Contacter les services vétérinaires de la direction départementale de protection des populations
- ▶ Contacter une association de protection animale de votre choix (certaines disposent d'un réseau d'informateurs et d'enquêteurs en lien avec la gendarmerie et les services vétérinaires).

Il faut fournir un maximum de détails sur les faits et le lieu pour qu'une enquête puisse être ouverte, si possible avec photos ou vidéos à l'appui.

La maltraitance est punie par le Code Pénal

Extrait du site officiel de l'administration française ([service-public.fr](https://www.service-public.fr)). Vérifié le 10 décembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre), Ministère chargé de la justice.

Environnement

C'est décidé : je jardine 100 % NATUREL !

PAILLER POUR ÉCONOMISER DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Le paillage consiste à recouvrir le sol de déchets végétaux au pied des plantations. Il a plusieurs avantages :

Protège la terre du phénomène de battance (croûte) provoquée par les fortes pluies ou l'arrosage

Crée un lieu propice aux insectes utiles

Renforce l'activité des microorganismes et des vers de terre



Améliore la structure du sol, favorise l'infiltration de l'eau et l'aération du sol

Enrichi la fertilité du sol grâce à sa transformation en humus

Les herbes indésirables ne prolifèrent pas : pas besoin de désherbant

Que peut-on utiliser ?

Des feuilles mortes, de la tonte de pelouse séchée, des copeaux de bois, des brindilles, etc.

TONDRE AUTREMENT AVEC LE MULCHING

C'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Le principe consiste à tondre très finement sa pelouse qui se dépose ensuite sur le sol. Pour cette méthode, vous pouvez utiliser une tondeuse spéciale mulching ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse traditionnelle.



Cette façon de tondre présente certains avantages :

- 30 % de gain de temps au niveau de la tonte
- Pas de ramassage de l'herbe
- Fertilisation naturelle de la pelouse
- Pas de stockage ou de transport de tonte en déchèterie.



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS C'EST INTERDIT !

En effet **les fumées et les odeurs sont toxiques**, sans compter la **NUISANCE POUR LE VOISINAGE !**

En cas de non respect, vous risquez une **contravention de 450 €**.

ADIEU LES ENGRAIS, BONJOUR LE COMPOST !

On ne le dira jamais assez, le compost possède de nombreux bienfaits. Notamment celui de nourrir votre sol, d'améliorer sa structure et son activité biologique. Le compost est aussi très rentable en vous permettant d'économiser de l'engrais ! Il peut se faire en tas ou dans un composteur.



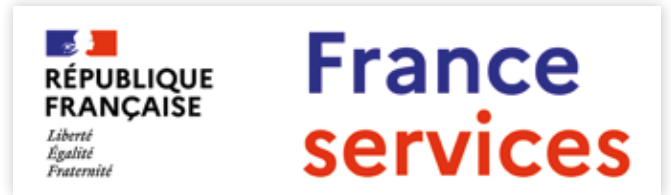
Il se crée à partir de :

- > **DÉCHETS DE CUISINE** : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé,...
- > **DÉCHETS DE MAISON** : essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, carton,...
- > **RÉSIDUS DE JARDIN** : tontes de gazon, feuilles mortes, fanes

FRANCE SERVICES proche de vous, proche de chez-vous !

Une structure de proximité pour vos démarches au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit...
Y compris les actes à réaliser par internet.



VOS DÉMARCHES :

- Famille CAF, MSA, CARSAT...
- Logement : CAF...
- Emploi : Pole Emploi, Mission Locale...
- Fiscalité : accompagnement aux démarches en ligne
- Accès au droit : conciliateur de justice, CDAD...
- Titres : information sur les pré-demandes en ligne sur ANTS : carte d'identité, passeport, certificat d'immatriculation...



**RETROUVEZ LA MAISON DES SERVICES
à Villedieu-les-Poêles : 11 rue Pierre Paris**

Tél. 02 33 90 17 90

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Trop de papiers dans votre boîte aux lettres ?



Apposer sur celle-ci cet autocollant « Stop publicité ».

Cet autocollant exprime votre volonté de ne plus recevoir de publicités, de journaux, d'annonces « gratuits ».

POURQUOI REFUSER LA PUBLICITÉ DANS SA BOÎTE AUX LETTRES ?

La publicité distribuée dans les boîtes aux lettres représente chaque année **plus de 40 kg par foyer**.

C'est 40 kg de papier pour lesquels il faut : 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 litres d'eau, 120 à 240 KWh d'électricité, des adjuvants et des colorants.

Le consommateur paie la publicité, et le contribuable paie son élimination.

Afficher un STOP PUB sur votre boîte aux lettres, c'est réduire vos déchets de 40 kg ! C'est un acte facile et citoyen !

Si vous souhaitez obtenir un autocollant « Stop Publicité », il est disponible à l'accueil de Villedieu Intercom.

Etat Civil

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

Malo SANSON, le 12 juillet 2023

Maloen BOUCHER PONSAC, le 3 août 2023

Elena LEFEUVRE, le 12 septembre 2023

MARIAGE

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés :

Émilie BAZIN et Régis BARRET, le 13 juillet 2023

Axelle LECHEVALLIER et Fabien LEBRANCHU, le 19 août 2023



DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Audrey NOGUES, *tout petit ange*, le 14 juillet 2023

Jacqueline LEVIONNOIS, le 17 juillet 2023

Catherine SEPREY née LEBAS, le 24 septembre 2023

Emile LANGELIER, le 23 novembre 2023

Yvette LAISNE, le 28 novembre 2023

Agenda

16 décembre 2023 : montage des illuminations

5 janvier 2024 : vœux du Maire

LE TÉLÉTHON

L'association Solidarité du Pays Sourdin nous a informés que, comme chaque année, à l'occasion du Téléthon, un groupe de cyclistes ferait le tour du canton les 8 et 9 décembre afin de collecter des dons et promesses de dons. Les cyclistes sont partis de Villedieu le samedi 9 décembre et sont passés à Fleury vers 15h00. Une boisson chaude a été offerte aux coureurs par la municipalité dans la salle de motricité de l'école et un chèque de 150 € a été remis à M. ANGER, président de l'Association par M. Le Maire.



AIDEZ-NOUS !
Mettez vos noms et numéros sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

